



Interet surfacturation ?

Par Low

Bonjour,

J'ai une question sur l'intérêt de la sur-facturation.

Je m'explique.

Imaginons deux entreprises A et B.

A produit, B est sous-traitant (pose du produit fabriqué par A)

A commande pour X euros de sous-traitance de pose.

B facture pour X multiplié par 4, sachant que A valide toujours.

Quel est l'intérêt pour l'entreprise A d'accepter un tel écart de facturation ? (A accepte sans chercher à comprendre)

Un employé cadre de A a déjà travaillé avec B par le passé (avant d'être embauché par A)

La question se pose qu'il ait des actions dans l'entreprise B (c'est ce même employé qui est chargé de valider la facturation).

Mais l'écart est tellement flagrant que le patron de l'entreprise A ne peut que le voir.

Quel est son intérêt d'accepter une telle pratique ? Défiscalisation ? Rémunération extérieure à l'entreprise ?

Merci de m'éclairer :)

Bonne soirée

Lo